



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHATEAUBRIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 13 décembre 2022

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 7 décembre 2022, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M. Bernard GAUDIN, M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jocelyne GAUTIER, M^{me} Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT.

Excusés : M. Alain HUNAUT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M. Jean-Claude BOISSEAU, M^{me} Marie-Jo. HAVARD (avait donné pouvoir à M^{me} Jacqueline DURAND).

Objet : **Prestations prises en charge par la Ville de Châteaubriant pour le compte du Service de Soins Infirmiers À Domicile**

EXPOSÉ

La Ville de Châteaubriant a pris en charge sur son propre budget certaines prestations pour le compte du Service de Soins Infirmiers À Domicile.

Aussi, il y a lieu de rembourser ces différentes opérations à la Ville de Châteaubriant.

Les crédits nécessaires sont inscrits selon leur nature de dépenses au :

- **Groupe 1 – Dépenses afférentes à l'exploitation courante**
pour le remboursement de frais divers (affranchissement, fournitures de bureau...),
- **Groupe 2 – Dépenses afférentes au personnel**
pour le remboursement de charges de personnel,
- **Groupe 3 – Dépenses afférentes aux frais d'entretien**
pour le remboursement des frais d'entretien des véhicules.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise :

1. le remboursement de ces prestations à la Ville de Châteaubriant,
2. Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tous les documents s'y rapportant.

Vote : 10 voix POUR (dont 2 pouvoirs).

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20221220-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-12-2022

Publication le : 21-12-2022

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



Mis en ligne le
21/12/2022

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 13 décembre 2022

Pour Le Président, et par délégation,

La Vice-Présidente,



Claudie SONNET

Hôtel de Ville - B.P. 189 - 44146 Châteaubriant cedex

Tél. 02 40 81 02 32 - Fax 02 40 28 16 04 - Site internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>

e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr